

COMITE DE QUARTIER JEANNE D'ARC ARCADIA

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE RÉUNION du 12 avril 2021 au Foyer de Jeanne d'Arc

Présents :

- *Membres du comité de quartier* : Mmes BECK, FOJUD, GERHARD, LAMM, MALGLAIVE, MAKOWSKI, STEINER, WEILAND, LEDRICH - Ms ADT, FOBER, KADOUM, LAKEHAL, WEILAND

Conseillers Municipaux de la Ville de Saint-Avold : Mme BETTINGER, M. HAYDINGER (représentants M. Le Maire)

Excusé :

- *Membre du comité de quartier* : M. MARION Fabrice

Ordre du jour :

1/compte-rendu de la dernière réunion

2/ préparation d'un texte de présentation du comité de quartier qui sera diffusé sur le site de la Ville

3/ décision sur la mise en place d'une adresse mail unique du comité de quartier et sa prise en charge

4/ décision sur la mise en place d'une page Facebook dédiée au comité de quartier et sa prise en charge

5/ accord des membres pour la diffusion d'une photo d'identité sur le plan du quartier

6/décision sur la distribution éventuelle de flyers pour nous faire connaître

7/ problématiques diverses que chaque membre souhaite faire remonter et propositions

8/ date de la prochaine réunion

SYNTHÈSE

1/compte-rendu (CR) de la dernière réunion du 30 mars 2021

M. HAYDINGER a signé le CR ce matin.

Dès retour, il sera communiqué à l'ensemble des membres.

La mairie doit répondre dans un délai de 7 à 8 jours de la signature par l' élu aux interrogations posées.

Compte-tenu des 2 réunions assez proches, il n'y a donc pas encore de retour de la dernière réunion ; les différentes thématiques abordées lors du CQ du 30 mars seront donc reprises dans ce CR.

2/ préparation d'un texte de présentation du comité de quartier qui sera diffusé sur le site de la Ville

Il s'agit de présenter le comité et le quartier au sein du site internet de la Ville.

La présentation du comité de quartier de Dourd'hal est présentée aux membres pour modèle.

Pour les 70 ans de la Cité, un livret présentant la cité a été distribué, le comité pourra s'en inspirer : M. KADOUM Camille se chargera de préparer le texte avec Mme GERHARD Jessica.

Une photo aérienne du quartier Jeanne d'arc/Arcadia peut être jointe et des points rouges pourront signaler l'habitation des membres du comité.

La liste du comité et les numéros de téléphone pourront également être diffusés .

Une photo du groupe pourra également être réalisée.

Certains membres ne souhaitent pas que leur photo soit diffusée, d'autres préféreraient une photo différente que celle transmise dans le dossier de candidature.

Une nouvelle photo pourra être transmise au Président qui la communiquera à la Mairie.

3/ décision sur la mise en place d'une adresse mail unique du comité de quartier et sa prise en charge

M. ADT s'est renseigné à la mairie.

La mairie va créer une adresse mail pour le CQ. Cela permettra de conserver la même adresse en cas de changement de membre.

Elle sera communiquée prochainement au président.

4/ décision sur la mise en place d'une page Facebook (FB) dédiée au comité de quartier et sa prise en charge

L' adresse mail du CQ servira au compte FB.

De nos jours, c'est nécessaire.

Une page FB des habitants de Jeanne d'arc/Arcadia existe déjà, mais une page différenciée est préférable.

M. KADOUM accepte de créer la page FB et rencontrera M. le président du CQ pour les modalités.

Le président pourra être administrateur et l'ensemble des membres seront éditeurs.

5/ accord des membres pour la diffusion d'une photo d'identité sur le plan du quartier

Certains membres ne souhaitent pas que leur photo soit diffusée, d'autres préféreraient une photo différente que celle transmise dans le dossier de candidature.

Une nouvelle photo pourra être transmise au Président qui la communiquera à la Mairie.

Le CQ s'accorde également pour faire une photo du groupe.

6/décision sur la distribution éventuelle de flyers pour nous faire connaître

Des flyers pourraient être diffusés dans les boîtes aux lettres pour permettre notamment aux personnes âgées ou ceux qui n'ont pas Facebook de nous connaître.

La photo de groupe pourra être diffusée sur le flyer.

Les membres acceptent de distribuer les flyers dans les rues, à la Poste, au dépôt de pain, à la pharmacie ainsi qu'au salon de coiffure.

Mme BETTINGER indique qu'un budget spécifique sera voté pour les comités de quartier et qu'il pourra prendre en charge l'impression des flyers.

Un retour de la mairie sur ce point pour la prochaine réunion sera attendu.

7/ problématiques diverses du quartier que les membres font remonter et propositions

Les problématiques abordées lors de la réunion du 30 mars sont également reprises car il n'y a pas eu de retour de la mairie sur ces points.

- Passage des camions à Jeanne d'Arc :
le CQ constate que des camions traversent toujours la ville notamment le matin entre 5h et 6h. (sct Koch)
Monsieur HAYDINGER indique que les membres ainsi que les habitants peuvent relever les plaques et noms des sociétés figurant sur les camions et les transmettre à la mairie.
- Les ralentisseurs à l'entrée de la cité :
certains conducteurs pour éviter les ralentisseurs changent de voie et prennent la voie de gauche prenant le risque d'une collision frontale.
M. YILDIRIM proposait de mettre un ralentisseur également sur la voie en contre-sens pour éviter le changement de voie.
- La vitesse dans la rue Lavoisier reste excessive malgré les chicanes.
Des habitants proches des chicanes se plaignent de la dangerosité et de la vitesse.
Il est rappelé que les chicanes ont été demandées par les habitants.
- La vitesse est maintenant de 30 KM/H dans le quartier.
M. YILDIRIM annonce qu'il y aura bientôt des contrôles.
Il est demandé des contrôles surtout le soir et le week-end.
Monsieur HAYDINGER indique que les patrouilles soir relèvent de la police nationale.
Il fera remonter et demandera que la police municipale fasse également des contrôles.
Rue d'Arras les gens prennent les ronds-point à l'envers, ils roulent sur les terre-plains.
Dans certaines rues, la vitesse à 30 KM peut être difficile à respecter et dans ce cas les gens les plus pénalisés seront les habitants alors que la vitesse excessive peut également être des personnes de passage.
40 KM/H aurait été préférable dans certaines rues.
- Dos d'âne dangereux rue de LENS (excès de vitesse) notamment par les moto-cross
- Chenilles urticantes :
la ville a installé avec l'association APON des nichoirs pour lutter contre la prolifération des chenilles urticantes.
Rue d'Orléans à ARCADIA la situation est problématique et une solution doit-être mise en œuvre rapidement.

Monsieur HAYDINGER indique que des contacts ont été pris avec l'ONF qui est compétente, la forêt de ne relève pas de la compétence de la ville.
Les habitants doivent écrire à l'ONF.

- un arbre à l'entrée de la cité a une branche qui dépasse sur la route :
la mairie a saisi l'ONF.
- Routes abîmées :
M. YILDIRIM informe que la ville est en mesure de rénover 3 à 5 km par an sur les 100 km de routes qu'elle doit gérer. La ville doit donc prioriser ses interventions. Cette année Arcadia (rue qui traverse la forêt) et la rue Montréal à La Carrière sont prioritaires. Des interventions au cas par cas seront possibles (coupe puis reprise).
- Abords du passage à niveau :
M. YILDIRIM précise que des tronçons sont sur le ban de la Ville de Freyming-Merlebach. La ville ne peut donc pas y intervenir. Les problèmes de voirie ont été signalés à la ville de Freyming.

Il est également signalé qu'une plaque d'égout risque de s'enlever dû au mauvais état de la route.

Monsieur HAYDINGER annonce que la route qui mène à la barrière ferroviaire sera refaite prochainement par la ville de ST AVOLD bien qu'il s'agisse d'une route qui appartienne à la ville de FREYMING-MERLEBACH.
- Déchets sauvages :
 - la ville ne peut intervenir que sur le domaine public.
 - le city stade est maintenant équipé de sachets poubelle ce qui est déjà une première avancée. Peut-être y installer des poubelles ?
 - La ville a enlevé les sacs à disposition pour les déjections canines pour cause d'incivilité. Cependant des sacs seront à nouveau mis à disposition près de l'église et au centre commercial.
 - Les déchets stockés près du pont de l'autoroute le sont temporairement par l'ONF.
 - Les éco-délégués du lycée Charles Jully préparent une action de ramassage avec les jeunes près de Cora et participent à l'organisation d'un appel citoyen pour le ramassage des déchets sauvages.
 - Dans la forêt il y a beaucoup de masques par terre. Tout comme sur la route qui mène Jeanne d'Arc à St AVOLD où de nombreux déchets sont jetés par les voitures (Mac do).
- Les adolescents et le city stade:
 - Ils n'ont plus accès au city-stade de Jeanne d'Arc après une certaine heure, ce qui n'est pas le cas ailleurs. La fermeture est consécutive aux plaintes pour nuisances sonores des habitants.
 - Les jeunes ont cependant besoin d'espaces où se retrouver même sous le contrôle d'un animateur.
 - Il faut de bons éducateurs pour transmettre de bonnes valeurs comme le respect d'autrui. C'est le fruit d'un long processus qui doit commencer au plus jeune âge.
 - M. YILDIRIM informe que des chantiers d'insertion sont mis en place pour réparer le mobilier urbain.
 - L'assistance remarque qu'il serait bien que cela soit des jeunes de Jeanne d'Arc qui participent aux rénovations du quartier. Il faut donner des responsabilités aux jeunes et les sensibiliser.

- Des jeunes squattent également en haut de l'école maternelle sur les parkings.
Monsieur HAYDINGER ira à la rencontre des jeunes dans le quartier.

- Concernant le city-stade, les riverains se plaignent des incivilités et propos injurieux tenus par les adolescents entre eux. Ils ne peuvent pas profiter de la tranquillité de leurs jardins.

La difficulté est récurrente avec les habitants proches du city stade.

- des filets, le marquage au sol sont à refaire au city-stade.

Un filet supérieur (comme un toit) permettrait d'empêcher les ballons d'aller dans les jardins attenants.

Les anciens filets ont été dégradés et le coût est important.

Monsieur HAYDINGER indique que de nouveaux panneaux de basket vont être installés à la place des anciens.

- Les enfants : ils n'ont aucun espace de loisirs extérieurs à part un toboggan à Arcadia non adapté aux plus-petits.
Il y des années, il existait un espace entre l'église et l'école maternelle avec balançoires et toboggans.

- Les jeux extérieurs de l'école maternelle :
Les jeux de l'école maternelle sont inaccessibles depuis la rentrée.

Monsieur HAYDINGER indique qu'ils vont être retirés car ils sont dangereux.

Il est dommage qu'il ne soit pas prévu de les remplacer car pour les tous-petits l'école est le seul endroit où ils disposaient de jeux extérieurs.

- Rue de France : les habitants de l'impasse doivent sortir leurs poubelles au bout de l'impasse alors qu'elle est suffisamment large selon eux au passage d'un camion.

Monsieur HAYDINGER indique que les camions-poubelles ont pour interdiction de passer dans les impasses.

- Les arbres de la forêt :
De nombreuses coupes d'arbres sont constatées dans la forêt.

Monsieur HAYDINGER indique qu'une maladie touche les arbres et que pour l'arrêter il faut les couper. Cela concerne de nombreuses forêts.

Il est prévu de replanter des arbres.

Les aménagements paysagers suite au nouveau carrefour à l'entrée de Jeanne d'arc restent en cours (gazon, plantation).

- Problème des stationnements gênants aux abords de l'école primaire et du boulo-drome :
Les parents qui récupèrent leurs enfants stationnent de manière anarchique sur les trottoirs, voire dans des entrées privées, alors même que quelques fois certaines places sont libres.

Il est également rappelé que 2 places de stationnement ont été grisées pour permettre au bus de la cantine de ne pas empêcher la sortie de ces véhicules.

Les parents avec les poussettes doivent aller sur la route, c'est dangereux également pour les piétons.

Pour le boulodrome : les usagers utilisent également les trottoirs à côté du boulodrome alors qu'il y a un parking et une interdiction de stationner sur le trottoir. Monsieur KADOUM indique qu'à la réouverture du boulodrome, un rappel sera fait.

- Monsieur ARIBI, de l'Association MOTRIS à METZ, souhaiterait mettre en place le compostage gratuit au sein de la cité.

Il lui appartient de saisir la Mairie.

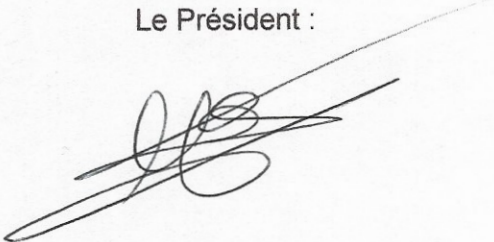
- BUS : les horaires ont été réduits et les personnes sans moyens de transport sont gênées pour leur déplacement.
M. HAYDINGER indique que cela relève de la communauté d'agglomération et qu'il a été constaté que de nombreux bus circulent à vide.
- Un petit marché hebdomadaire serait un plus pour la cité et les personnes âgées.
À un moment donné, une camionnette de fromage était présente mais cela n'a pas fonctionné.

8/ date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au **28 juin à 18h30** à la salle du Foyer Jeanne d'Arc.
Le CQ attend confirmation de la disponibilité de la salle.

La séance a été levée à 19h20.

R. ADT
Le Président :



J. MAKOWSKI
La secrétaire :



Visa :
M. Serge HAYDINGER, élu référent

